



Produire et consommer local, ça marche aussi pour l'énergie !

Durant l'année 2022, un groupe d'habitants du secteur Thann-Cernay s'est constitué pour proposer un projet d'énergie citoyenne, initié par des élus et soutenu par le Pays Thur Doller :

une Centrale Villageoise.

Une société portera à terme le projet. En attendant, une association a été créée afin de lancer les démarches et de sensibiliser la population aux économies d'énergie.

Concrètement, des citoyens travaillent actuellement ensemble pour trouver des toitures qui accueilleront une première centrale photovoltaïque. Son financement sera assuré par l'investissement d'habitants engagés, d'entreprises et de collectivités locales, complété par un prêt bancaire.

Et cette centrale pourra être la première d'une série de projets énergétiques !



Association pour les Centrales Villageoises Thur & Doller (ACVTD)

20 rue du Ballon 68700 Uffholtz

thurdoller@centralesvillageoises.fr - thurdoller.centralesvillageoises.fr

Une Centrale Villageoise, c'est :

- Une contribution à l'autonomie énergétique de notre territoire
- Un projet collaboratif et une gouvernance citoyenne partagée
- Des retombées environnementales sur notre territoire
- Un monde de partages et d'échanges.

Ils l'ont fait près de chez nous !

L'ACVTD fait partie du réseau Centrales Villageoises qui regroupe plus d'une soixantaine de collectifs en France, dont :

- Centrales Villageoises de la Weiss (Orbey) qui a mis en service 13 équipements photovoltaïques
- Centrales Villageoises de Saverne, avec 8 installations opérationnelles
- Centrales Villageoises ATENA avec 3 installations entre Haguenau et Wissembourg.



Association pour les Centrales Villageoises Thur & Doller (ACVTD)

20 rue du Ballon 68700 Uffholtz

thurdoller@centralesvillageoises.fr - thurdoller.centralesvillageoises.fr

Bulletin d'adhésion

Vous pouvez contribuer à cette aventure citoyenne enthousiasmante en adhérant à l'association ou/et en rejoignant une commission pour y apporter votre bonne volonté et vos compétences. Adhérez sur notre site ou envoyez ce bulletin.

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Montant de l'adhésion 2023 : 15€

Par chèque à l'ordre d'ACVTD

Par virement Crédit Agricole IBAN : FR76 1720 6007 1093 0366 0898 482 BIC : AGRIFRPP872

Envoi du reçu fiscal Par e-mail Par courrier

J'autorise l'ACVTD, à utiliser, à titre gratuit, photos et vidéos sur lesquelles j'apparais en groupe au cours d'événements, réunions de l'association, sans limite de durée, sur les supports web, newsletter, plaquette, document de l'association, à des fins de promotion des activités de l'ACVTD.